



**Attestation de motif impérieux pour déplacement dérogatoire
au départ de Tahiti et Moorea
et à destination des archipels de la Polynésie française**

En application de l'arrêté 7180 du 11 août 2021 portant interdiction des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19 et de l'état d'urgence sanitaire en Polynésie française.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie sur l'honneur que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Activité professionnelle, enseignement et formation, mission d'intérêt général

- Déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'enseignement ou de formation.
- Déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- Déplacements liés à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Santé (consultation et soins)

- Déplacements suite à des consultations, examens, actes de prévention et soins ne pouvant être assurés à distance.

Motif familial impérieux, assistance aux personnes vulnérables, garde d'enfants, situation de handicap

- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants
- Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant
- Déplacement pour retour à domicile

Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant être menées à distance

- Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peut être réalisé à distance.

J'atteste de la véracité des informations fournies et suis informé qu'en cas de fausse déclaration je m'expose à une contravention de 4ème classe et à un refus d'embarquement.

Fait à :

Le :

Signature :